

MAIRIE DE SAINT-VICTOR DE BUTHON
28240
COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 janvier 2021

Nombre de Conseillers en exercice	15
Nombre de Conseillers présents	13
Nombre de voix délibérantes	14

L'An deux mil vingt-et-un, le vingt-et-un janvier, à 20 heures, salle polyvalente, se sont réunis les membres du Conseil municipal sous la présidence de Monsieur Jean-Michel CERCEAU, Maire de Saint-Victor-de Buthon.

Présent(e)s : Mmes et Mrs CERCEAU Jean-Michel, BORDIER Christophe, VERRET Geoffroy, GERMOND Michèle, TAILLANDIER Stéphane, CHARREAU Julien, ASSAIRI Lucie, GUERIN Olivier, CINTRAT Christian, LEGRET Antoine, BARBET Dominique, HUBERT Patrice, MOREAU Bernard.

Absents excusés : HOUVET Gaël (pouvoir à CERCEAU Jean-Michel), LHEUREUX-BIORT Patricia

Date de convocation : 14/01/2021

Secrétaire de Séance : BORDIER Christophe

Mme Nathalie BERTU, Secrétaire de mairie assistait également au Conseil municipal.

Concernant le procès-verbal, Julien CHARREAU souligne que sa remarque n'a pas été mise dans le procès-verbal, à savoir qu'il souhaiterait que le raccord de la bouche d'égout soit revue devant son entrée.

Le Conseil municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la réunion du 17 décembre 2020.

Délibération 1-2021
TRAVAUX VOIRIE 2021

Dans le cadre du Fonds Départemental d'Investissements (FDI), Monsieur le Maire présente l'estimatif des travaux de voirie.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'inscrire les travaux de voirie 2021 suivants au programme de 2021 :

La Herse pour un montant de 5 650.06 € HT

Les Bruyères pour un montant de 1 139.04 € HT

La Lougère/L'Auberdrière de 9 128.68 € HT

Les Fourneaux pour un montant de 3 497.08 € HT

Les Orioux pour un montant de 11 932.58 € HT

pour un montant total HT de 31 347.44 € soit 37 616.93 € TTC dont 6 269.49 € de TVA à 20%

Sollicite une subvention sur le Fonds Départemental d'Investissements pour cette réalisation, pour un montant de 9 404.23 € soit 30% du coût du projet.

Etablit le plan de financement suivant :

Subvention FDI 30 %	9 404.23 €
Autofinancement	21 943.21 €
Total HT	31 347.44 €

Les crédits seront inscrits au budget 2021.

Délibération 02-2021

REPRISE PARTIELLE ETANCHEITE TOITURE SALLE DES FETES

Dans le cadre du Fonds Départemental d'Investissements (FDI) auprès du Département 28, Monsieur le Maire présente l'estimatif d'un devis pour la reprise partielle de l'étanchéité de la toiture de la salle des fêtes.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'inscrire ces suivants au programme de 2021 :

Devis de l'entreprise Cyriac BOIS pour le montant suivant :

5 773.60 € HT soit 6 350.96 € TTC dont 577.36 € TVA à 10%

Sollicite une subvention sur le Fonds Départemental d'Investissements (FDI 2021)

Etablit le plan de financement suivant :

Subvention FDI 30 %	1 732.08 €
Autofinancement	4 041.52 €
Total HT	5 773.60 €

Les crédits seront inscrits au budget 2021.

Délibération 3-2021

COUVERTURE BATIMENT DANS L'ECOLE

Dans le cadre du Fonds Départemental d'Investissements (FDI) auprès du Département 28 et la demande de Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux auprès de la Préfecture de Chartres (DETR), Monsieur le Maire présente l'estimatif d'un devis pour le préau de l'école et la réserve à jouets couverture de la salle des fêtes.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

Décide d'inscrire ces suivants au programme de 2021 :

Devis de l'entreprise SAS LEGAVE pour les montants suivants :

Préau 8 628.08 € HT soit 9 490.89 € TTC dont 862.81 € de TVA à 10%

Réserve jouets 5 346.77 € HT soit 5 881.45 € TTC dont 534.68 € TVA à 10%

Soit un TOTAL 13 974.85 € HT soit 15 372.34 € TTC dont 1 397.49 de TVA à 10%

Sollicite une subvention sur le Fonds Départemental d'Investissements (FDI 2021) et une Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR) pour cette réalisation,

Etablit le plan de financement suivant :

Subvention FDI 30 %	4 192.46 €
Subvention DETR 20%	2 794.97 €
Autofinancement	6 987.42 €
Total HT	13 974.85 €

Les crédits seront inscrits au budget 2021.

Délibération 4-2021

TRAVAUX DE COLUMBARIUM

Dans le cadre du Fonds Départemental d'Investissements (FDI) auprès du Département 28, Monsieur le Maire présente l'estimatif d'un devis pour le colombium au cimetière.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité, décide d'inscrire ces suivants au programme de 2021 :

Devis de l'entreprise VAUX pour les montants suivants :

Columbarium 5 666.67 € HT soit 6 800 € TTC dont 1 133.33 € de TVA à 20%

Sollicite une subvention sur le Fonds Départemental d'Investissements (FDI 2021) pour cette réalisation,

Etablit le plan de financement suivant :

Subvention FDI 30 %	1 700.00 €
Autofinancement	3 966.67 €
Total HT	5 666.67 €

Les crédits seront inscrits au budget 2021.

Monsieur le Maire propose d'aménager un jardin du souvenir aux normes et de l'intégrer à ce programme de travaux si cela est possible.

Délibération 5-2021

AMENAGEMENT ROND POINT DES AMITIES

Dans le cadre du Fonds Départemental d'Investissements (FDI) auprès du Département 28 et la demande de Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux auprès de la Préfecture de Chartres (DETR) , Monsieur le Maire présente l'estimatif d'un devis pour le préau de l'école et la réserve à jouets couverture de la salle des fêtes.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

Décide d'inscrire ces suivants au programme de 2021 :

Estimation MOE Gilson pour les montants suivants :

181 460.00 € HT soit 217 750.00 € TTC dont 36 292.00 € de TVA à 20%

Réfection du Mur

8 655.20 € HT soit 9 520.72 € TTC dont 865.52 € TVA à 10%

Soit un TOTAL 190 115.20 € HT soit 227 272.72 € TTC dont 37 157.52 de TVA

Sollicite une subvention sur le Fonds Départemental d'Investissements (FDI 2021) et une Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) pour cette réalisation,

Etablit le plan de financement suivant :

Subvention FDI 30 %	57 034.56 €
Subvention DETR 20%	38 023.04 €
FSIL 12.82%	24 372.76 €
Autofinancement	70 684.84 €
Total HT	190 115.20 €

Les crédits seront inscrits au budget 2021.

Monsieur le Maire informe le Conseil municipal que des subventions amende de police seront demandées pour ce projet.

Ces travaux seront financés par le prêt bancaire de 250 000 euros qui a été contracté à cet effet.

Mme ASSAIRI Lucie demande si une rampe de sécurité est prévue dans l'aménagement du carrefour pour la sécurité des enfants. Monsieur le Maire répond que oui.

Les appels d'offre seront lancés en février 2021 et la réalisation des travaux est souhaitée pour la prochaine rentrée scolaire.

DIVERSES

- Monsieur le Maire

Informe le Conseil municipal que la vente du lavoir a été effectuée chez Maître BOUIX le 29/12/2020.

Informe le Conseil municipal que le paiement de l'expertise par l'huissier pour un bien en péril imminent a été réglé par le propriétaire de la maison. Le jugement ordonnait que le propriétaire nettoie et sécurise son bien. Le propriétaire a demandé un devis à un artisan.

Fait part au Conseil municipal que le bien sans maître « Le Bois Coquet » a été publié à la publicité foncière.

Informe le Conseil municipal que l'adressage est en cours. L'arrêté municipal actera cet adressage et sera distribué dans les boîtes avec les plaques de numérotation.

Informe le Conseil municipal qu'un centre de vaccination s'est ouvert à La Loupe pour les personnes de 75 ans et plus mercredi 13 janvier. La vaccination va se mettre en place doucement. On peut se faire vacciner dans tous les centres prévus à cet effet.

Fait part au Conseil municipal qu'un couple qui souhaite reprendre le dernier commerce du Centre Bourg ont eu rendez-vous avec un responsable d'Eure et Loir Initiative.

- Michèle GERMOND

Les chèques-cadeaux King Jouet de 15 € ont été appréciés par les enfants. Quant aux autres festivités, la crise sanitaire ne permet pas de faire de projets à ce jour.

- Patrice HUBERT

Demande si une signalétique pour les commerces est prévue dans l'aménagement du bourg.

Informe le Conseil municipal sur son projet d'un rucher école. Il cherche un bâtiment qui puisse accueillir ce projet et demande si l'espace en dessous de l'atelier municipal pourrait lui être loué.

Monsieur le Maire répond qu'il faut faire une étude avec les obligations ERP et accès handicapés.

- Dominique BARBET

Fait part de l'insécurité routière route du Lavoir et Route des Blés.

Monsieur le Maire évoque la possibilité de mettre un cédez le passage.

Plus rien n'étant inscrit à l'ordre du jour et plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 22H30.

Le secrétaire de Séance,
Christophe BORDIER

Le Maire,
Jean-Michel CERCEAU

**Jean-Michel
CERCEAU**

Christophe BORDIER

**Geoffroy
VERRET**

**Michèle
GERMOND**

**Stéphane
TAILLANDIER**

**Julien
CHARREAU**

**Lucie
ASSAIRI**

**Olivier
GUERIN**

**Christian
CINTRAT**

**Antoine
LEGRET**

**Gaël
HOUVET
Pouvoir à Jean-Michel
CERCEAU**

**Dominique
BARBET**

**Patrice
HUBERT**

**Patricia
LHEUREUX-BIORT
ABSENTE**

**Bernard
MOREAU**